

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 05 avril 2022

Extrait du Procès-verbal

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation : 24.03.2022

L'an deux mille vingt-deux et le cinq du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle communale de Boz sous la présidence de Monsieur GIRAUD Alain, Maire.

Présents :

GIRAUD Alain
RIGET Christian
THEVENARD Nathalie
MARTIN Élise
BURAVAND Mélaïne

BOYAT Dominique
PEULET Denis
GUICHARD Coralie
MONIN Alain
GIRAUD Guillaume

MONIN Isabelle
BESSARD Sébastien
RALLIER Richard
PERRONE Thierry

Excusés :

PEDEUX Patrick

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du budget principal de la commune de Boz.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du budget Assainissement de la commune de Boz.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion du budget principal et du budget assainissement dressés pour l'exercice 2021 n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif Principal de l'exercice 2022.

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget Assainissement de l'exercice 2022.

VOTE DES TAXES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes pour 2022.

AFFECTATION DU RESULTAT 2021 AU BUDGET PRINCIPAL 2022

A la majorité des voix, le conseil municipal, décide d'affecter au budget primitif 2022 du budget principal l'excédent cumulé de la section de fonctionnement et l'excédent cumulé de la section d'investissement.

AFFECTATION DU RESULTAT 2021 AU BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

A la majorité des voix, le conseil municipal, décide d'affecter au budget primitif 2022 du budget Assainissement l'excédent cumulé de la section de fonctionnement et l'excédent cumulé de la section d'investissement.

ORGANISATION DES ELECTIONS

Il convient de finaliser les permanences de tenue du bureau de vote.

OPERATION « VILLAGE PROPRE »

L'opération est reportée au samedi 30 avril 2022.

COMITE DE JUMELAGE – PRÊT DU TERRAIN COMMUNAL

Cette année, le terrain communal de Boz est sollicité le dimanche 29 mai pour l'organisation de leur repas annuel. L'ensemble du conseil municipal approuve le prêt du terrain communal à titre gracieux au comité de Jumelage le dimanche 29 mai 2022.

QUESTIONS DIVERSES

[Aménagement du cimetière](#) : pour parler d'aménager un espace de stationnement en bordure de chaussée coté cimetière évitant une traversée de la route Départementale aux usagers.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 24 mai à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de question, la séance est levée à 21h49.

Affiché le 12 avril 2022